



COMITE DIRECTEUR

REUNION du 6 Février 2024 à 19 H 00 au Siège du District de l'Orne

PROCES-VERBAL N° 3

Sous la Présidence de Sébastien GOURDEL, Président du District de l'Orne de Football.

Présents : *GOURDEL Sébastien, BAILLARD Patrick, Président Délégué, FRANCOIS Brigitte, MATYNIAC Hervé, MORICE Sylvain, BELLENGER Thierry Trésorier, PELLERIN Thierry, LE GAIGNEC Gérard, LAPORTE Raymond, BLANCHETIERE Jean, BECHET Bruno, FELDHOFER Romain,*

Absents excusés : *DUPUY Matthieu, LESTRAT Sébastien, , PICHER Jean-François, LEGRAIN Jacky, DALLET Isabelle, KREMER Genin Vincent*

Assiste : *Frédéric ORTIZ*

Avec l'ordre du jour suivant :

- Civilités
- Adoption du précédent PV
- Point licenciés
- Point sur les dossiers FAFA
- Validation des candidatures pour les commissions
- Point sur les candidatures aux finales de coupes
- Formation FMI
- Opération mini-buts FFF/LFN/DOF
- Réseaux sociaux – Cas d'un officiel du DOF
- Questions diverses
 - Masse Salariale (J. LEGRAIN)
 - Dotation FFF sur l'arbitrage (J. LEGRAIN)

Civilités :

Le comité directeur souhaite un joyeux anniversaire à Mr LAPORTE né le 5 Février pour ses 75 printemps

Le comité directeur adresse ses condoléances aux familles de Jean Pierre BLOUET, Jean Daniel LESAGE et Albert DEBOTTE qui nous ont quitté dernièrement.

Le comité directeur valide le dernier PV du 27 Novembre 2023 sans réserve à l'unanimité.

Point 1 – Point Licenciés

10 554 licenciés au 2 Février 2024

7% de progression par rapport à la saison précédente de date à date.

Si ces chiffres se confirment nous pourrions atteindre 10 800 licenciés en fin de saison ce qui serait remarquable.

Nombre de licences par catégorie (Districts)

		Ligue NORMANDIE						
Type de licence	Catégorie de la lic..	Date N	Au 30 Juin 2021	Date N-3	Au 30 Juin 2023	Date N-1	% Date	%date3
Animateur	Animateur	51	59	58	61	61	-16,4%	-12,07%
Arbitre	Arbitre	123	114	104	120	110	11,8%	18,27%
Dirigeant	Dirigeant	993	896	895	971	954	4,1%	10,95%
	Dirigeante	176	157	157	166	165	6,7%	12,10%
Educateur Fé..	Educateur Fédéral	64	56	56	62	61	4,9%	14,29%
Fédérale	Senior	4	0	0	1	1	300,0%	
Foot Loisir	Foot Loisir	403	221	220	422	395	2,0%	83,18%
Libre	Senior	2 607	2 665	2 664	2 591	2 541	2,6%	-2,14%
	Football d'animation	2 279	1 529	1 510	2 121	2 050	11,2%	50,93%
	U13 - U12	801	658	658	721	713	12,3%	21,73%
	U15 - U14	711	596	595	666	654	8,7%	19,50%
	U17 - U16	544	419	416	564	548	-0,7%	30,77%
	U19 - U18	466	362	362	423	419	11,2%	28,73%
	Senior F	425	347	346	405	399	6,5%	22,83%
	Football d'animatio..	270	202	198	260	249	8,4%	36,36%
	U13 F - U12 F	180	100	100	146	142	26,8%	80,00%
	U18 F - U17 F - U..	179	138	138	164	159	12,6%	29,71%
	U15 F - U14 F	166	90	90	135	132	25,8%	84,44%
Membre indivi..	Membre individuel	57	64	64	65	58	-1,7%	-10,94%
Technique	Régionale	45	45	45	45	44	2,3%	0,00%
	Régional Stagiaire	4	0	0	0	0		
	Nationale	2	2	2	2	2	0,0%	0,00%
Volontaire	Volontaire	4	0	0	7	7	-42,9%	
Total général		10 554	8 720	8 678	10 118	9 864	7,0%	21,62%

Point 2 – Dossier FAFA

Nous avons 62 362 € pour la saison 2023-2024 pour le FAFA, or Emploi, Transport et Foot 5.

A ce jour 32 038 € ont été proposé pour attribution à la commission de Ligue de la façon suivante :

VILLE ALENCON AS COURTEILLE	Panneaux Solaires	5 000,00 €	32,89%
LA FERTE MACE	Eclairage Entraînement	7 840,00 €	50,03%
LA FERTE MACE	Eclairage Honneur	14 728,00 €	50,00%
BRIOUZE	Banc de touches	4 470,00 €	49,94%

Point 3 – Validation des mouvements dans les commissions

Candidature de Mr RETAILLE Philippe et Mme LEROY Sylvie pour intégrer la commission de surveillance des opérations électorales.

Le comité directeur valide ces deux propositions.

Le poste de secrétaire général est vacant à ce jour. Bruno BECHET est candidat.

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité

Le comité directeur acte la démission de Guy PESCHET au titre de la Commission de l'arbitrage.

Point 4 – Finales de Coupe de l'Orne

A ce jour nous avons reçu 4 candidatures pour recevoir les finales de coupe de l'Orne :

US ATHIS

LEOPARDS ST GEORGES

AS GACE

AS COURTEILLE

Les clubs seront contactés pour confirmer leur intérêt et leur demander de trouver un binôme d'organisation pour respecter le cahier des charges.

Les clubs intéressés ont jusqu'au 1^{er} Mars pour se positionner.

Point 5 – Formation FMI

Suite à l'enquête de mi-saison réalisée auprès des clubs, ceux-ci ont émis le souhait d'avoir des formations sur l'utilisation de la FMI.

3 formations sont organisées :

13 Février 2024 de 19h à 21h au Club House de l'Aigle

14 Février 2024 de 19h à 21h au siège du District de l'Orne

20 Février 2024 de 19h à 21h au Club House de la Ferte Mace

A ce jour nous avons très peu de retour :

1 personne pour le 13

1 personne pour le 14

4 personnes pour le 20

Point 6 – Opération Mini-buts FFF

11 clubs Ornais ont commandé des mini-buts avec cette opération

Club	Numero_affiliatic	Cout_total_de_la_	Part Club	Part Ligue	Part District	Part FFF
VED. DE BOISTHOREL	501404	312 €	62 €	47 €	47 €	156 €
US THEILLOISE	509622	980 €	196 €	147 €	147 €	490 €
FC PUTANGES LE LAC	521375	312 €	62 €	47 €	47 €	156 €
AS COURTEILLE ALENCO	532106	312 €	62 €	47 €	47 €	156 €
AS SARCEAUX ESPOIR	533892	312 €	62 €	47 €	47 €	156 €
AS GERMINOISE	560308	980 €	196 €	147 €	147 €	490 €
AS BERD'HUIS F.	531317	312 €	62 €	47 €	47 €	156 €
FC DU PAYS AIGLON	546996	980 €	196 €	147 €	147 €	490 €
FC DU PAYS BELLEMOIS	549546	980 €	196 €	147 €	147 €	490 €
AS MAGNY LE DESERT	534859	980 €	196 €	147 €	147 €	490 €
GRPT FC VALLEE UDON	547668	1 292 €	258 €	194 €	194 €	646 €

Il faudra prévoir 1163 € de ligne budgétaire pour cette action.

Point 7 – Réseaux sociaux – Cas d'un officiel

Sujet autour des problématiques du Futsal Féminin ou il y eu des débordements. Suite à la commission de discipline, des décisions ont été prise.

Suite à ces décisions, de nombreux commentaires sont apparus sur Facebook notamment un commentaire d'un arbitre officiel du district de l'Orne de Football.

Le comité directeur saisit la commission des arbitres concernant les propos de cet arbitre officiel sur les réseaux sociaux. Le comité directeur attend le retour de la commission des arbitres sur le traitement de ce dossier.

Un dossier est également ouvert pour un président de club suite à ces propos sur les réseaux sociaux.

Sur la sensibilisation :

Le district a engagé des rencontres avec les services de l'état pour coconstruire des actions. Michel Hillion gendarme et bénévole au district a été sollicité pour intervenir dans le cadre de sa fonction auprès des clubs sur les thématiques de réseaux sociaux.

Questions diverses

Question numéro 1 posée par Mr LEGRAIN :

Dans le cadre du plan Performances 2024, le Comité Exécutif de la FFF a décidé d'affecter un budget exceptionnel de 1 million d'euros en faveur du développement de l'arbitrage amateur pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024.

Le processus de distribution de ces sommes est communiqué dans les deux extraits de PV de la LFA suivants :

PV LFA du 09 novembre 2022 : Fléchage du budget complémentaire dédié à l'arbitrage amateur

Le Bureau Exécutif décide de valider la répartition du budget complémentaire de 900 000 € dédié aux territoires, en faveur du développement de l'arbitrage amateur.

Pour la saison 2022-2023, une enveloppe de 22 500 € est répartie sur l'ensemble des Ligues Corse et d'Outre-mer.

Quant aux autres ligues métropolitaines, la répartition est définie dans le cadre d'enveloppes régionalisées à l'intérieur desquelles un fléchage incompressible vers les Districts est déterminé

Ainsi, sur l'enveloppe restante de 877 500 €, une somme de 442 500 € est directement orientée vers les Districts, et 435 000 € dédiés au plan de développement de l'arbitrage régionalisé (concerté entre la Ligue et ses Districts), selon plusieurs indicateurs qui seront communiqués ultérieurement aux territoires.

Un premier versement de 50% interviendra donc le 15 janvier 2023, et un second le 15 avril 2023, sous réserve de la réception du plan de développement de l'arbitrage régionalisé.

Dans le cas d'un plan piloté totalement par la Ligue, avec l'engagement de tous les Districts du territoire, la Ligue devra proposer au Bureau Exécutif la nouvelle répartition pour son territoire.

Nicolas POTTIER, Coordinateur fédéral de l'arbitrage amateur à la LFA, assurera le suivi de ces projets de territoires en lien avec les objectifs définis dans le cadre du plan Performances 2024.

La répartition financière sur le territoire de la Ligue de Normandie pour la saison 2022-2023 est définie dans le tableau ci-dessous :

Répartition financière « Arbitrage amateur »

Territoire :
Ligue NORMANDIE

	Enveloppe « District »	Enveloppe « Territorialisée »	TOTAL
NORMANDIE		28 500 €	
Calvados	5 000 €		
Eure	5 000 €		
Manche	5 000 €		
Orne	4 000 €		
Seine Maritime	5 500 €		
TOTAL	24 500 €	28 500 €	53 000 €

PV LFA du jeudi 11 janvier 2024 : Enveloppe allouée aux territoires au titre de la saison 2023-2024

Le Bureau Exécutif valide les montants alloués à chaque territoire (ligues et districts) au titre de la saison 2023-2024, ce qui représente une enveloppe globale de 930 000 €.

Un acompte de 75% de cette somme sera versé au 15 janvier prochain, le versement du solde de 25% étant programmé au 15 avril prochain, sous réserve des résultats de l'examen des critères ci-après :

- évolution du nombre d'arbitres
- taux de fidélisation des arbitres
- mise en place des priorités de la LFA dans les Districts

Des informations plus précises seront communiquées prochainement aux territoires.

Pour le versement du 15 janvier 2024 au DOF, il est aisé de penser qu'il sera au moins équivalent à celui versé le 15 janvier 2023.

Est-il possible de connaître comment ces sommes destinées au développement de l'arbitrage amateur dans notre District ont été utilisées ou le seront ?

Sweat Arbitre : 4138.84 €
 Kit Oreillettes communication : 825 €
 Maillots pour les arbitres : 3079.20 €

Total : 8043,04 €

- + Temps homme du directeur (20% du temps) :
- Action de sensibilisation à l'arbitrage au DOF
 - Organisation et animation du stage des jeunes arbitres
 - Intervention section sportive arbitrage à Flers
 - Désignation sur les jeunes arbitres de Ligue de l'ex Basse-Normandie

Question numéro 2 posée par Mr LEGRAIN :

Dans le tableau suivant (également en pièce jointe), l'évolution des charges de personnel du DOF est détaillée en fonction des éléments provenant des bilans comptables des saisons considérées :

	Evolution des charges de personnel du DOF						
	AG DOF 01/12/2018	AG DOF 27/09/2019	AG DOF 25/09/2020	AG DOF 01/10/2021	AG DOF 22/09/2023		
	2017/2018 (R)	2018/2019 (R)	2019/2020 (R)	2020/2021(R)	30/06/2022 (R)	30/06/2023 (R)	2023/2024 (P)
Salaires des personnels	95545	108059	128774	96550	118846	139960,72	138701,55
Variation congés à payer					456	3655	
Charges Sociales	41432	38375	19782	5438	44597,57	47282,96	46320
Autres charges de personnel	400	600					23000
Primes						8936,92	
Indemnités avantages divers					12949,9	14030,09	
Total charges de personnel	137377	147034	148556	101988	176849,47	213865,69	208021,55
Total des charges du DOF	365010	365476	305549	269780	294325,77	409655,1	407085,43
Total des produits du DOF	365477	335600	289254	270812	326231,1	390927,75	407085,43
EXCEDENT ou DEFICIT	467	-29876	-16295	1032	31905,33	-18727,35	0

Est-il possible que l'évolution des charges de personnel du DOF relevée dans ce tableau soit clairement explicitée ?

Tous les éléments sont présentés en Assemblée Générale et dans les rapports de gestion.

Réponse du trésorier, Thierry BELLENGER :

2022, départ en retraite de Madame BOUCHER (indemnité de départ conventionnelle)
 + période de vacances avant l'embauche d'un directeur et d'une assistante administrative.

2023, la crise sanitaire et le chômage partiel expliquent la baisse des cotisations salariales.

Elisa Monin a vu son poste pérennisé en 2023.

Toutes ces informations sont dans les rapports de gestion. Il n'est pas opportun de comparer des années de crises sanitaires avec des années de relances qui ont suivi.

Gérard LE CAIGNEC :

Les finales U11 et U13 ont vu naître un 3^{ème} challenge (le challenge C), à Domfront, le 25 Mai 2024. Demande de 10 jeunes arbitres pour cette action.

Sylvain MORICE :

Demande que les matches à « risques » soient identifiés afin de prévoir 3 arbitres sur ces rencontres.

18 candidats pour la FIA de mi-février.

Bruno BECHET :

Notre règlement n'est pas assez précis sur les problématiques d'éclairage. Il est urgent de combler ce manque.

Hervé MATYNIAK :

Peu de retour sur le championnat féminin à 11. Les clubs présents, entre 5 et 9 clubs pour démarrer une compétition à 11 la saison prochaine.

Raymond LAPORTE :

La commission Fair Play s'est réunie, le forfait général de ITON impacte le classement du Fair Play. Toutes les sanctions impactées par ce forfait général sont maintenues.

Thierry PELLERIN :

Les finales de la coupe Futsal arrivent les prochains week-end à Sees et la Ferte Fresnel.

Un message d'Isabelle DALLET est lu en fin de comité directeur. Elle présente sa démission à la fin de saison pour raison de santé.

La séance est levée à 21h30.

Le Président
Sébastien GOURDEL

Le secrétaire Général
Bruno BECHET